

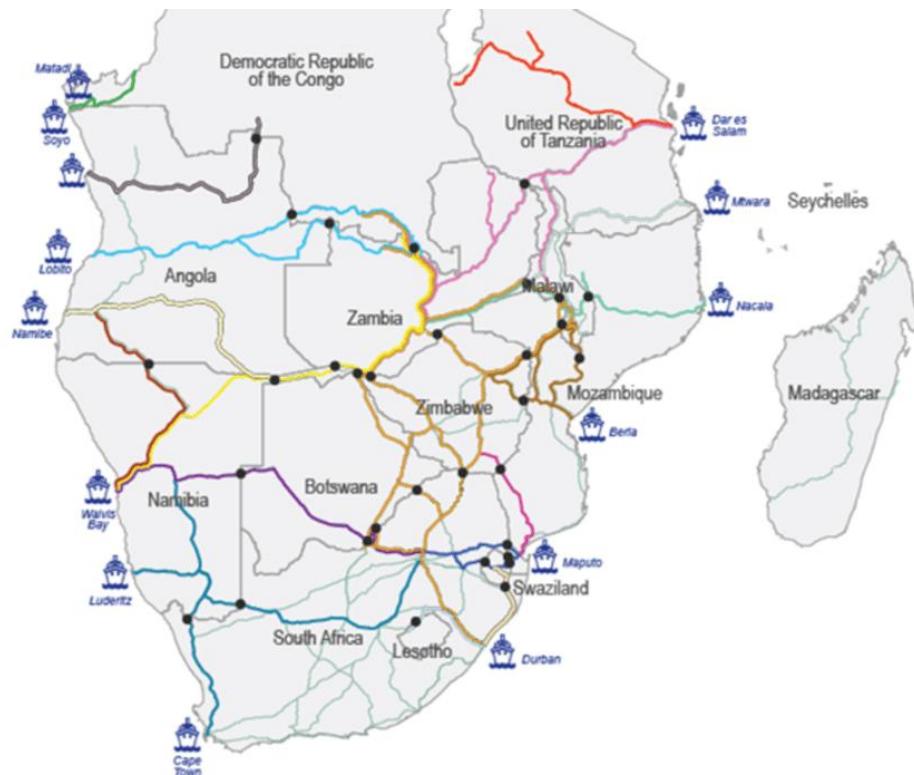


BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 1^{er} au 5 décembre 2025

Principaux corridors stratégiques d'Afrique australe



Legend

Main Roads	Lobito-Benguela	Mtware	Trans-Cunene
Bas Congo	Malange	Nacala	Trans-Kalahari
Central	Maputo	Namibe	Trans-Orange
Dar es Salam	Maseru-Durban	North-South	Trans-Caprivi
Limpopo	Manzini-Durban		Border Gates

Source : *Barriers and Enablers for Short Sea Shipping in the Southern African Development Community* - https://www.researchgate.net/figure/The-key-SADC-transport-corridors-68_fig2_331772159

Afrique Australe

L'Afrique du Sud et le Mozambique fixent de nouvelles priorités de coopération

L'Afrique du Sud et le Mozambique ont conclu la 4^e session de leur Commission binationale (BNC), en affirmant vouloir renforcer leur coopération. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa et le président mozambicain Daniel Chápo estiment que les deux pays ont la responsabilité de préserver et d'élargir une relation historique.

Les deux gouvernements ont évalué les progrès réalisés depuis la précédente session en 2022 et ont signé plusieurs nouveaux MoU pour accélérer les projets communs. Ils prévoient de développer leur collaboration dans des secteurs clés : énergie, mines, infrastructures, agriculture, tourisme, télécommunications, santé et services financiers. La sécurité et la gestion des frontières sont également présentées comme essentielles à cette coopération.

Dans ce cadre, les deux dirigeants ont inauguré à Temane (province d'Inhambane) un nouveau site de traitement du gaz naturel développé par Sasol, présenté comme un exemple de partenariat réussi. Cet investissement d'environ 1 Md USD comprend notamment la construction de la centrale thermique de Temane, portée par Globeleq et représentant à elle seule près de 800 M USD du projet global.

Officiellement destinée à produire 450 MW d'électricité grâce aux 53 M MJ/an de gaz naturel fournis par l'unité de traitement — laquelle doit également produire 30 000 tonnes de GPL/an et 4 000 barils/jour de pétrole léger — la centrale est toutefois à l'arrêt depuis juillet 2025. Le chantier, alors avancé à près de 40 %, a été brutalement suspendu en raison de la mise en faillite du groupe en charge du projet, l'Espagnol TSK, provoquant une impasse contractuelle et bloquant la poursuite des travaux.

Sommaire :

Afrique du Sud

- L'activité économique de l'Afrique du Sud progresse de 0,5% au troisième trimestre 2025
- Le PMI sud-africain demeure en zone de contraction pour le deuxième mois consécutif
- La Commission de planification propose de réorienter l'épargne vers les infrastructures
- Le plan de redressement d'Eskom fait grimper le bénéfice à 24,3 Mds ZAR au premier semestre
- Traxtion annonce un investissement de 3,4 Mds ZAR dans son parc de locomotives
- Eskom lance l'évaluation d'impact environnemental d'une nouvelle centrale nucléaire
- Un premier cas d'expropriation foncière sans indemnisation en Afrique du Sud fait l'objet d'une bataille juridique Ekurhuleni

Angola

- AEBF 2025 à Luanda : un Forum qui fait basculer le partenariat UE–UA vers l'action
- Le ministre des Transports présente sa vision pour la modernisation urbaine et l'intégration régionale
- 40 Mds AOA pour la révolution numérique de l'administration fiscale angolaise
- L'Angola lève 150 M USD de dette supplémentaire pour soutenir sa stratégie de financement
- La dette publique grimpe : +3,26 Mds USD en neuf mois

Mozambique

- Le Parquet arrête des fonctionnaires de la direction général du Trésor et de l'Autorité fiscale pour suspicion de corruption
- UK Export Finance (UKEF) et Atradius se retirent du financement du projet Mozambique LNG
- Économie toujours en récession au T3, en contraction de -0,85 %
- Le PMI continue à augmenter, à 50,8 en novembre après 50,4 en octobre

Namibie

- La Banque centrale maintient son taux directeur à 6,5%
- Le gouvernement publie sa première version de sa loi sur les investissements
- La présidente Nandi Ndaitwah nomme un nouveau ministre de l'énergie
- Inauguration du nouveau terminal d'Africa Global Logistics (AGL) à Walvis Bay

Zambie

- L'inflation continue de se modérer en novembre 10,9%
- Fitch relève la notation souveraine de la Zambie

Zimbabwe

- Un budget 2026 quasi équilibré pour stimuler croissance et stabilité

Afrique du Sud

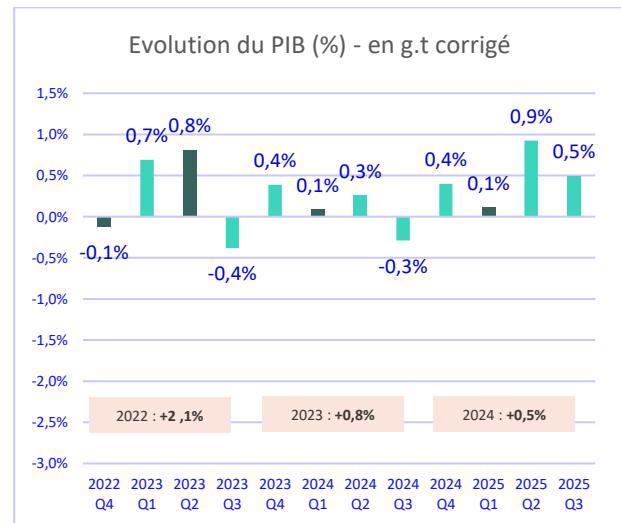
L'activité économique de l'Afrique du Sud progresse de 0,5 % au troisième trimestre 2025 (StatsSA)

Selon l'Agence nationale de statistiques d'Afrique du Sud (StatsSA), le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays a augmenté de 0,5 % au cours du troisième trimestre 2025 (évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières), après une progression de 0,9 % au trimestre précédent (révisée à la hausse de 0,1 point).

La progression a été générale, presque tous les secteurs (à l'exception de celui de l'électricité) ayant enregistré des gains modestes. Le secteur du commerce, de la restauration et des communications a ainsi progressé de +1,0 % (contribution de +0,1 point), tandis que le secteur des mines a enregistré une augmentation de +2,3 % (contribution de +0,1 point), porté par les métaux du groupe du platine (PGM), le minerai de manganèse et le charbon. Le secteur financier, immobilier et services aux entreprises a quant à lui crû de +0,3 % (contribution de +0,1 point), les services administratifs généraux progressant dans le même temps de +0,7 % (contribution de +0,1 point). Les services aux particuliers (+0,3 %), le transport (+0,5 %), l'industrie manufacturière (+0,3 %) et l'agriculture (+1,1 %) ont contribué à la croissance dans une moindre mesure. En revanche, le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau s'est contracté de (-2,5 %, contribution négative de -0,1 point), en raison d'une baisse de la production et de la consommation d'électricité.

Du point de vue de la demande, la consommation des ménages a augmenté de +0,7 % (contribution de +0,5 point). La consommation publique (+0,3 %, contribution de +0,1 point) et l'investissement (+1,6 %, contribution de

+0,2 point) ont également contribué à la croissance de l'activité économique. En revanche, les exportations nettes ont contribué négativement (-0,4 point), en raison d'une hausse des exportations (+0,7 %) moins importante que celle des importations, qui ont augmenté de +2,2 %. Ces résultats sont conformes aux attentes et confirment les perspectives d'une croissance annuelle atteignant +1,2 % (SARB).



Le PMI sud-africain demeure en zone de contraction pour le deuxième mois consécutif

L'indice PMI (Purchasing Managers' Index) S&P Global pour l'Afrique du Sud s'est maintenu en contraction pour le deuxième mois consécutif, à 49,0 en novembre, contre 48,8 en octobre. Cet indicateur, qui mesure la confiance du secteur privé dans son ensemble (mines, industrie manufacturière, services, construction et commerce – basé sur un panel de 400 entreprises), reste en dessous du seuil de 50, signe d'une perception d'un recul de l'activité par les chefs d'entreprise. Cette situation reflète des baisses persistantes des nouvelles commandes et la plus forte réduction de la production depuis huit mois, principalement en raison de la faiblesse de la demande intérieure malgré un léger rebond des ventes à l'international. La hausse des coûts des intrants (notamment les salaires et les prix d'achat) exerce une pression importante sur les

entreprises, entraînant l'augmentation la plus marquée des prix de vente depuis février et soulevant des inquiétudes sur la compression des marges et la possible érosion de la demande. La performance sectorielle reste contrastée : l'industrie et la construction se contractent, tandis que les services et le commerce de détail montrent une certaine résilience, soulignant des déséquilibres structurels dans la reprise. Cette combinaison de pressions inflationnistes et de demande fragile traduit un environnement macroéconomique délicat à l'approche de la fin d'année, où des tensions persistantes sur les prix pourraient peser sur les perspectives de croissance.

La Commission de planification propose de réorienter l'épargne vers les infrastructures

La Commission nationale de planification recommande de faire de la Régulation 28 du Pension Funds Act un levier central pour réorienter le capital privé vers l'investissement domestique en infrastructures. Selon son rapport, le plafond actuel de 45 % d'investissements offshore perpétue un modèle extractif privilégiant les rendements à l'étranger au détriment du développement local.

Parmi les propositions figurent une réduction de ce plafond, un assouplissement des restrictions sur les actifs non cotés afin de faciliter le financement de projets d'infrastructures, ainsi que l'obligation pour les fonds de pension de publier chaque année un plan d'investissement dédié et de renforcer leur reporting réglementaire.

En réorientant les mandats de grands fonds comme le GEPF vers les entreprises publiques, les contractants BEE et les sociétés productives locales, ces réformes pourraient mobiliser jusqu'à 5 000 Mds ZAR d'investissements dans la formation brute de capital fixe et les projets de transition juste, faisant des fonds de pension un

moteur clé de la croissance inclusive et de la résilience économique à long terme.

Le plan de redressement d'Eskom fait grimper le bénéfice à 24,3 Mds ZAR au premier semestre

Eskom a annoncé un bénéfice après impôts de 24,3 Mds ZAR pour le premier semestre de son exercice 2026, soutenu par des tarifs d'électricité plus élevés et une performance plus stable de ses centrales.

Pour les six mois se terminant fin septembre, par rapport à la même période de l'année précédente, le bénéfice avant impôts a augmenté de 41%, atteignant 32,5 Mds ZAR, tandis que le bénéfice après impôts a progressé de 37%. Le résultat avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissements (EBITDA) a enregistré une hausse de 11%, pour s'établir à 68,5 Mds ZAR, selon les résultats intermédiaires publiés vendredi. Eskom a précisé que ce bénéfice serait réinvesti dans ses infrastructures.

La performance opérationnelle s'est améliorée au cours de la période, aucune coupure de courant planifiée n'ayant été mise en œuvre depuis le 15 mai et deux grandes unités au charbon étant revenues en service : l'unité 6 de Kusile est entrée en exploitation commerciale, tandis que l'unité 4 de Medupi a été remise en service après des réparations prolongées. Cette capacité supplémentaire a contribué à stabiliser le parc de production, même si Eskom a souligné que les retards de maintenance et l'ancienneté de certaines centrales continuaient de poser des risques de fiabilité.

Traxtion annonce un investissement de 3,4 Mds ZAR dans son parc de locomotives (BusinessDay)

Traxtion, le plus grand opérateur ferroviaire privé d'Afrique annonce investir 3,4 Mds ZAR (171 M EUR) dans une nouvelle flotte de locomotives en Afrique du Sud. L'entreprise s'appuie sur la National Rail

Policy de 2022, qui ouvre le réseau ferroviaire national à la concurrence privée tout en maintenant l'infrastructure sous contrôle public (Transnet). Le but affiché est de mieux maîtriser leur logistique et réduire les retards causés par les dysfonctionnements de Transnet, l'opérateur public sud-africain.

Cet investissement, première phase d'un programme total de 5,8 Mds ZAR (292 M EUR) - plus important investissement privé dans le fret ferroviaire sud-africain à ce jour - prévoit l'acquisition de 46 locomotives d'occasion auprès de KiwiRail (Nouvelle-Zélande), de les moderniser et de les déployer progressivement entre 2025 et 2027. Cette capacité supplémentaire pourrait combler environ 5 % du déficit national de fret ferroviaire, alors que la demande excède largement les volumes transportés par Transnet.

Traxtion, qui opère déjà dans dix pays mais pas encore en Afrique du Sud malgré 38 ans de présence locale, envisage plusieurs modèles d'exploitation : prise directe de créneaux, maintenance, ou locations opérationnelles pour d'autres opérateurs.

Eskom lance l'évaluation d'impact environnemental d'une nouvelle centrale nucléaire (Moneyweb)

Eskom a lancé un nouveau processus d'évaluation d'impact environnemental (EIA) afin de choisir le site d'une troisième centrale nucléaire en Afrique du Sud. Quatre mois après l'autorisation d'une deuxième centrale potentielle (4000 MW) à Duynefontein (où se situe actuellement la centrale nucléaire de Koeberg), l'entreprise propose une installation d'une capacité de 5 200 MW, soit à Thyspunt (Cap Oriental), soit à Bantamsklip (Cap Occidental).

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Integrated Resource Plan 2025, qui prévoit plus de 105 GW de nouvelle capacité électrique d'ici 2039 et vise à soutenir la relance d'un programme nucléaire national.

Outre l'EIA, Eskom devra obtenir des autorisations relatives au patrimoine, à l'eau, aux rejets côtiers, ainsi qu'un permis délivré par le *National Nuclear Regulator*.

La technologie des réacteurs n'a pas encore été choisie, ce qui soulève des questions sur la pertinence des études d'impact. Les coûts et le financement du projet restent également inconnus.

Le projet pourrait rencontrer une forte opposition environnementale, notamment à proximité de Dyer Island (dans le cas d'une installation à Thyspunt), une zone très sensible abritant des espèces menacées telles que le manchot du Cap, la baleine franche australe et le grand requin blanc. Des associations locales, comme le Dyer Island Conservation Trust et la Thyspunt Alliance, annoncent déjà qu'elles relanceront leur mobilisation contre le projet.

Un premier cas d'expropriation foncière sans indemnisation en Afrique du Sud fait l'objet d'une bataille juridique à Ekurhuleni (Eyewitness News)

La municipalité d'Ekurhuleni (Gauteng) est engagée dans le premier contentieux concret relatif à l'expropriation de terres sans compensation en Afrique du Sud. Une parcelle de 34 hectares, achetée 1 M ZAR en 2005 et détenue par l'entreprise BVI900, a été saisie sans versement de compensation, ce que conteste le propriétaire, estimant la valeur du terrain à 30 M ZAR (1,5 M EUR). La municipalité justifie cette mesure par l'inutilisation prolongée du terrain et son projet de développement de logements sociaux, invoquant l'intérêt public.

Le cadre légal reste incertain : la loi autorisant l'expropriation sans compensation (*Expropriation Act, 2024*) n'est pas encore en vigueur, et le droit (*Housing Act de 1997*) actuel exige une compensation "juste et équitable". Une procédure de médiation est en cours. En

cas d'échec, le cas pourrait être examiné par la Gauteng High Court. Le verdict attendu pourrait créer un précédent significatif.

Angola

AEBF 2025 à Luanda : un Forum qui fait basculer le partenariat UE-UA vers l'action

Le Forum d'affaires UE-UA (AEBF 2025), organisé à Luanda les 24-25 novembre, a marqué une étape décisive dans la coopération économique euro-africaine. Pour la première fois depuis le lancement de l'initiative Global Gateway, les échanges ont été résolument orientés vers l'exécution de projets concrets, plutôt que vers de nouvelles déclarations politiques. L'événement a rassemblé un large éventail d'acteurs publics et privés des deux continents, unis par la volonté de transformer les priorités partagées — énergie verte, infrastructures, numérique, santé et formation — en projets susceptibles d'être financés.

L'adoption de la Joint Business Declaration 2025 par les organisations patronales africaines et européennes a constitué un signal fort : elle appelle à simplifier l'accès aux instruments européens, mieux intégrer les entreprises africaines dans les consortiums et renforcer la prévisibilité réglementaire. Les groupes techniques du Forum ont approfondi ces priorités, notamment autour du Corridor de Lobito, présenté comme un modèle de transformation logistique et industrielle, et du numérique, avec un accent sur les données, la cybersécurité et les compétences. La souveraineté pharmaceutique et la montée en compétences ont également occupé une place centrale des débats.

La participation française a été notable, avec une présence active de la CCFA, de MEDEF International, d'Airbus D&S, d'Hydroneo, de SUEZ, d'AGL, ainsi que de

la PME SAH Analytics et de plusieurs entreprises françaises établies en Angola. En marge du Forum, la signature d'un MoU entre Alstom et le ministère angolais des Transports pour la ligne bleue du futur métro de Luanda a illustré l'ambition d'orienter le partenariat UE-UA vers des réalisations concrètes.

L'AEBF 2025 ressort ainsi comme un moment charnière : il ouvre une phase où la réussite du partenariat euro-africain se mesurera à la capacité collective à livrer des projets structurants, à mobiliser les financements et à garantir un impact économique tangible.

Le ministre des Transports présente sa vision pour la modernisation urbaine et l'intégration régionale (Mercado)

Lors de la 4ème édition des discussions Economia100 Makas, le ministre angolais des Transports, Ricardo Viegas d'Abreu, a présenté une vision claire des priorités du secteur, entre modernisation urbaine, réformes institutionnelles et intégration régionale.

Il a rappelé que les transports constituaient l'un des leviers centraux de la compétitivité du pays et qu'ils s'inscrivaient désormais dans une stratégie structurée par le Plan Directeur des Transports, conçu sur 28 ans. Ce cadre, adossé au Plan de développement 2023-2027, vise à améliorer la connectivité nationale, renforcer la logistique et attirer davantage d'investissements privés, un effort estimé à 1,4 à 2 % du PIB par an.

Le ministre a insisté sur les réformes institutionnelles engagées depuis 2018, qui ont permis de transformer plusieurs instituts sectoriels en autorités indépendantes alignées sur les standards internationaux. Il a cité les progrès du secteur maritime-portuaire, où les non-conformités de l'OMI ont été réduites de 37 à 15.

La mobilité urbaine, particulièrement à Luanda, a été décrite comme un défi majeur. Le programme MOVE Luanda prévoit le développement de transports de masse, l'interconnexion des modes et la professionnalisation du secteur. Le ministre a reconnu la fragilité du modèle actuel, trop dépendant du privé, et annoncé un nouveau schéma de financement public, la création d'entreprises provinciales de transport urbain, l'intégration des taxis collectifs et une billetterie unique nationale.

Sur le plan régional, Ricardo d'Abreu a réaffirmé la priorité donnée aux corridors ferroviaires, en particulier au Corridor du Lobito, présenté comme un axe clé pour la diversification économique, la réduction des coûts logistiques et l'intégration avec la RDC et la Zambie. Ces projets s'inscrivent dans une approche multimodale incluant plateformes logistiques et zones économiques.

Le ministre a également évoqué le nouvel aéroport international de Luanda, conçu comme un futur hub continental. Le processus de concession arrive à son terme, tandis que les opérations de fret fonctionnent déjà normalement.

En conclusion, il a appelé à accélérer l'exécution des projets, soulignant que le pays « court après le temps perdu » mais dispose aujourd'hui d'une stratégie claire, d'institutions renforcées et d'une dynamique d'ouverture aux investisseurs. Son intervention dessine un secteur des transports placé au cœur de l'intégration régionale et du développement économique de l'Angola.

40 Mds AOA pour la révolution numérique de l'administration fiscale angolaise

Le président angolais a autorisé une enveloppe de 40 Mds AOA (43 M USD) pour moderniser les systèmes informatiques de l'Administration fiscale (AGT). L'Ordonnance présidentielle n° 345/25 du

28 novembre 2025, publiée au Journal officiel, prévoit le financement de services informatiques spécialisés, attribués via un concours public restreint. L'objectif de cette mesure est de renforcer le contrôle, la surveillance et la fiscalisation de ces services grâce à des outils numériques modernisés. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation digitale de l'administration publique.

L'Angola lève 150 MUSD de dette supplémentaire pour soutenir sa stratégie de financement

Le Ministère des Finances a annoncé une nouvelle émission de 150 MUSD de dette, via un mécanisme de bookbuilding. Deux tranches sont prévues :

- 75 M USD, échéance 2030, au taux de 5 % ;
- 75 M USD, échéance 2033, au taux de 7 %.

La souscription est ouverte du 3 au 19 décembre, via les banques et intermédiaires agréés, pour des règlements devant intervenir les 12 et 23 décembre. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de diversification des sources de financement et du renforcement du marché domestique des capitaux, conformément aux objectifs économiques et sociaux prévus dans le Budget Général de l'État pour 2025.

La dette publique grimpe de 3,26 Mds USD en neuf mois

La dette publique angolaise a augmenté de 3,264 Mds USD sur les neuf premiers mois de l'année, selon le dernier rapport d'exécution budgétaire.

Cette hausse est largement due au recours accru à l'endettement interne : émissions d'obligations du Trésor en kwanzas et emprunts auprès de la banque centrale. Les autorités justifient cette stratégie par la

nécessité de réduire la dépendance extérieure et de préserver la viabilité financière face à la baisse des prix du pétrole et des recettes externes.

Mozambique

Le Parquet arrête des fonctionnaires de la direction général du Trésor et de l'Autorité fiscale pour suspicion de corruption (TVM)

Le 2 décembre 2025, des agents du SERNIC et de la PGR ont procédé à plusieurs saisies de matériel informatique, de documents ainsi qu'à l'interpellation de fonctionnaires de la Direction générale du Trésor et de l'Autorité fiscale, dans le cadre d'une enquête en cours sur un réseau de corruption lié au paiement sélectif de factures de remboursement de TVA aux fournisseurs.

Selon les informations relayées par la presse, les taux de commissions coercitives exigés variaient entre 5 % et 15 %. Les enquêtes se poursuivent et les autorités ne se sont pas encore prononcées sur le sujet.

UK Export Finance (UKEF) et Atradius se retirent du financement du projet Mozambique LNG (TotalEnergies)

Dans un communiqué publié le 2 décembre 2025, TotalEnergies a annoncé que les actionnaires du projet Mozambique LNG ont décidé à l'unanimité d'apporter des fonds propres additionnels pour remplacer les contributions de UKEF et d'ASTRADIUS, qui se retirent du projet, pour un montant de 2,2 Mds USD, soit environ 10% de l'investissement total du projet. Les deux agences de financement export britannique et néerlandaise agences faisaient partie de la trentaine de prêteurs qui avaient confirmé leur engagement dans le cadre de l'accord de financement initial conclu avec le consortium en 2020, pour un montant total de 15,4 Mds USD. Après la longue période de force majeure (environ 54 mois), dont la levée a été annoncée le 24

octobre dernier, cet engagement devait être réaffirmé via un accord de financement amendé et aligné sur le calendrier actualisé du projet.

Économie toujours en récession au T3, en contraction de -0,85 % (Banque centrale du Mozambique)

L'activité économique (PIB) s'est contractée de 0,85 % au troisième trimestre de 2025 en glissement annuel. Cette contraction du PIB au troisième trimestre de 2025, continue de refléter les effets des tensions post-électorales, qui ont particulièrement affecté les secteurs secondaire et tertiaire. Du point de vue de la demande, la contraction du PIB résulte principalement du recul de l'investissement et de la consommation privée. L'économie mozambicaine a enregistré une croissance négative du PIB de -1,9 % en moyenne au cours des trois premiers trimestres de 2025. Les perspectives de croissance pour le T4, comparées à la même période de 2024, repassent néanmoins en territoire positif compte tenu notamment d'effets de base favorables.

Le PMI continue à augmenter, à 50,8 en novembre après 50,4 en octobre (Standard Bank)

Le PMI du Mozambique de Standard Bank est monté à 50,8 en novembre, après 50,4 en octobre, restant en territoire positif pour le deuxième mois consécutif. Cette progression reflète une accélération des nouveaux contrats et de la production, ainsi qu'un transfert plus marqué de la hausse des coûts des intrants vers les prix de vente. Le PMI indique toutefois une détérioration des anticipations, l'indice des perspectives futures reculant pour le troisième mois d'affilée. Malgré les avancées attendues dans les projets de GNL, Standard Bank anticipe des pressions budgétaires et de liquidité en devises susceptibles de s'accentuer à court terme, même si la stabilité du taux USD/MZN

devrait continuer de contenir les tensions inflationnistes.

Namibie

La Banque centrale maintient son taux directeur à 6,5 % (Bank of Namibia)

Le comité de politique monétaire de la Bank of Namibia (BoN) a décidé de maintenir son taux directeur à 6,5 % lors de sa réunion des 1er et 2 décembre.

L'institution justifie cette décision par une légère hausse de l'inflation (+0,1 point), observée entre septembre et octobre 2025. L'inflation reste néanmoins contenue à 3,6 % sur les dix premiers mois de 2025, en recul par rapport à 2024 (4,5 %). La banque centrale a également revu à la baisse de la prévision de croissance pour 2025, désormais fixée à 3 % (contre 3,5 % auparavant). Cette révision s'explique par la contraction des secteurs manufacturier, minier et agricole (notamment de l'élevage).

Cette décision intervient alors que la *South African Reserve Bank* (SARB) a procédé, le 20 novembre, à une réduction de 25 points de base de son taux directeur (ramené à 6,75 %), après avoir abaissé son objectif d'inflation de 4,5 % à 3 %. Pour mémoire, le Comité de politique monétaire (MPC) de la *Bank of Namibia* vise à maintenir la parité entre le dollar namibien (NAD) et le rand sud-africain (ZAR) pour des raisons de stabilité économique régionale et de cohérence monétaire. L'ajustement du taux directeur constitue le principal instrument utilisé par la Banque de Namibie pour défendre cette parité.

Le gouvernement publie sa première version de sa loi sur les investissements (Ministère des Relations Internationales et du Commerce)

Le gouvernement namibien a présenté la semaine dernière son premier projet de loi

pour établir un cadre complet régissant les investissements en Namibie. Il prévoit la création de la *Namibia Investment Promotion Agency* (NIPA), chargée de mettre en œuvre la politique d'investissement, de faciliter les démarches administratives des investisseurs et d'assurer le suivi des projets. Actuellement, ces missions sont sous la responsabilité du *Namibia Investment Promotion and Development Board* (NIPDB).

Le texte organise la désignation de certains secteurs ou activités économiques pouvant être réservés à l'État, aux investisseurs namibiens, ou soumis à des obligations de partenariat, avec un minimum de 33,33 % de parts détenues par des Namibiens. Il introduit aussi un système d'approbation préalable du Ministre des Relations Internationales et du Commerce pour les investissements dans ces secteurs définis comme stratégiques, ainsi que pour les changements de contrôle dans ces investissements.

Le projet définit les droits et obligations des investisseurs, les conditions d'accès aux incitations, et encadre le traitement des investisseurs étrangers. Il prévoit également des mécanismes de règlement des différends, des exigences de conformité et des dispositions relatives à l'expropriation et à l'indemnisation.

Cette loi abroge le *Foreign Investment Act* de 1990 et le *Namibia Investment Promotion Act* de 2016, et établit des mesures transitoires pour les investissements existants.

Enfin, le Ministère des Relations Internationales et du Commerce a indiqué que la version révisée du projet de loi devrait être soumise au Parlement en mars 2026, après l'examen final des observations recueillies lors des consultations nationales. Ce calendrier s'inscrit dans un effort visant à assurer la cohérence juridique du texte, notamment avec les législations relatives au secteur minier, pétrolier, à la concurrence et au commerce.

La présidente Nandi Ndaitwah nomme un nouveau ministre de l'énergie (Engineering News)

La présidente de la Namibie, Nandi Ndaitwah, a nommé Modestus Amutse ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Industrie, en remplacement de Natangwe Ithete, démis de ses fonctions en octobre. Pour rappel, ce dernier aurait agi contre les directives présidentielles en approuvant sans autorisation un renouvellement de licence pour un bloc pétrolier expiré, lors d'une adresse à huis clos au personnel du ministère.

Amutse avait auparavant occupé le poste de vice-ministre des Technologies de l'information et de la communication et, avant cela, celui de député.

Inauguration du nouveau terminal d'Africa Global Logistics (AGL) à Walvis Bay (The Namibian Sun)

Le Walvis Bay Multipurpose Terminal (WMT), un investissement de 200 M NAD (10 M EUR) réalisé par AGL, a été inauguré par la Namibian Ports Authority (Namport). Le terminal doit augmenter la capacité de stockage du port, traiter des cargaisons sensibles, améliorer les opérations vraquiers et conventionnelles, réduire les temps de rotation et renforcer la fiabilité des services pour les échanges régionaux.

AGL continue ainsi d'étendre ses activités logistiques en Namibie et d'accompagner le pays dans le renforcement de ses infrastructures logistiques. L'entreprise a, par exemple, investi récemment 40 M EUR dans ces infrastructures, en préparation de la première production pétrolière du pays.

Ce projet s'inscrit dans la vision de faire de Walvis Bay un pôle industriel régional, où les marchandises ne seront pas seulement stockées, mais également transformées ou assemblées. Le terminal dispose d'équipements modernes, tels que des entrepôts de 7 000 m², des systèmes anti-incendie, de la vidéosurveillance et un

pont-bascule. Exploité sur une concession de 25 ans, il vise à traiter un million de tonnes de fret d'ici 2027, tout en augmentant son effectif de 7 à 50 employés et en injectant chaque année 116 M NAD (6 M EUR) dans l'économie locale.

Zambie

L'inflation continue de se modérer en novembre à 10,9% (ZamStats)

Selon les données publiées par l'agence nationale de statistiques (Zamstats), l'inflation annuelle est retombée à 10,9% en glissement annuel en novembre, après 11,9% en octobre %. En glissement mensuel, l'inflation totale a néanmoins progressé à 0,7%, contre 0,4% le mois précédent. L'inflation alimentaire (qui représente 53,5% du panier de l'IPC) s'est légèrement modérée, à 13,9% en g.a en novembre, après 14,1% en octobre, sous l'effet d'une hausse contenue des prix de plusieurs denrées, notamment des céréales et de certains fruits et légumes. L'inflation hors produits alimentaires a, quant à elle, nettement ralenti, à 6,6% en g.a, après 8,7% en octobre, principalement grâce à des baisses de prix sur les carburants (diesel, essence), le transport aérien, l'achat de véhicules et le paraffine. Pour mémoire, cette baisse de l'inflation ayant été prise en compte, la Banque de Zambie a réduit son taux directeur de 25 points de base en novembre 2025, le ramenant à 14,25 %.

Fitch relève la notation souveraine de la Zambie

Ce vendredi 28 novembre, Fitch Ratings a relevé la notation souveraine de la Zambie, qui est passée de la catégorie « défaut restreint » (RD) à B-, assortie d'une perspective stable. Cette révision intervient après une décision similaire de S&P Global Ratings, témoignant une confiance accrue dans la reprise de l'économie zambienne.

L'agence a identifié la quasi-finalisation de la restructuration de la dette extérieure de la Zambie et le renforcement de la discipline budgétaire comme principales raisons de cette amélioration. Le ministre des Finances et de la Planification nationale, Dr. Situmbeko Musokotwane, a approuvé cette évaluation, soulignant que 94 % de la dette commerciale, bilatérale et multilatérale du pays avait été renégociée avec succès dans le cadre du Cadre Commun du G20.

Les projections indiquent une réduction substantielle de la dette publique zambienne, qui devrait passer de 114 % du PIB en 2024 à 85 % en 2026. Cette amélioration est soutenue par une croissance économique soutenue, des excédents primaires budgétaires constants et un Kwacha plus fort. De plus, les coûts de service de la dette extérieure devraient diminuer pour atteindre 2 % du PIB en 2027, contre 5,1 % en 2019.

L'amélioration de la notation coïncide avec des prévisions économiques optimistes, incluant une forte croissance dans le secteur minier et agricole, une inflation ramenée à un chiffre, et un retour prévu à l'excédent du compte courant à partir de 2026.

Zimbabwe

Un budget 2026 quasi équilibré pour stimuler croissance et stabilité

Le ministre des Finances, Mthuli Ncube, a présenté jeudi 27 novembre un budget de 290 Mds ZiG (9,5 Mds USD) pour l'année 2026, centré sur la discipline budgétaire, la maîtrise de l'inflation et la croissance minière. Le budget prévoit 288 Mds ZiG de recettes contre 290 Mds ZiG de dépenses, soit un déficit limité, équivalent à 0,2 % du PIB.

Pour soutenir la stabilité macroéconomique, le gouvernement prévoit une hausse de 0,5 point de TVA,

portée à 15,5 % dès janvier 2026, toutefois accompagnée d'une réduction de la taxe sur les transferts monétaires (IMTT) de 2 % à 1,5 %. Une nouvelle taxe sur les services numériques s'appliquera aux paiements vers les plateformes étrangères.

Dans le secteur minier, les redevances sur l'or sont désormais harmonisées : 3 % pour les prix \leq 1 200 USD/oz, 5 % pour 1 201–2 500 USD/oz et 10 % au-delà de 2 501 USD/oz. La libéralisation du commerce de l'or doit permettre aux particuliers et aux commerçants autorisés de posséder et de négocier légalement des lingots certifiés.

Le gouvernement prévoit une croissance de 5 % en 2026, notamment portée par l'agriculture et par la hausse des prix des matières premières exportées par le Zimbabwe, et vise une inflation à un chiffre (contre +32,7 % sur un an en octobre 2025), une perspective jugée crédible par les observateurs.

Les dépenses publiques sont principalement orientées vers l'éducation, la santé et la protection sociale. Le budget alloué à l'éducation primaire et secondaire s'élève à 47,4 Mds ZiG (1,55 Md USD), celui de la santé et la protection de l'enfance à 30,4 Mds ZiG (997 M USD), et celui de la protection sociale à 12,7 Mds ZiG (416 M USD).

L'agriculture bénéficie de 26,8 Mds ZiG (880 M USD) pour l'irrigation, les barrages, les programmes d'élevage et les stocks de céréales, jugés prioritaires après les récents épisodes de sécheresse. Pour les grands projets d'infrastructure, 4,6 Mds ZiG (151 M USD) sont prévus pour la route Harare–Masvingo–Beitbridge et la route Bulawayo–Victoria Falls.

L'aide publique au développement devrait diminuer à 350 M USD, soit une baisse de 30 % par rapport à 2025, ce qui pourrait affecter les services sociaux dépendants de ces financements.

Le budget 2026 met en avant la discipline fiscale, avec un déficit quasi nul, mais des risques demeurent : la hausse de la TVA pourrait exercer une pression sur les prix, remettant en cause les objectifs d'inflation, tandis que le secteur minier et les envois de fonds, piliers des recettes, restent exposés à la volatilité mondiale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo
jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr